

RAPPORT ANNUEL

DIRECTION DU SERVICE DE POLICE

2015

POLICE

Ce rapport annuel 2015 est réalisé par la Direction des communications et du service à la clientèle de la Ville de Lévis en collaboration avec la Direction du service de police de la Ville de Lévis.

Rédaction : Sarah Blanchette, conseillère en soutien opérationnel, Direction du service de police de la Ville de Lévis

Design graphique : eFructose

La Direction du service de police de la Ville de Lévis tient à remercier tous les membres du personnel ayant collaboré à la réalisation de ce document.

Ce document a été rédigé selon les principes de la rédaction épiciène.

Direction des communications et du service à la clientèle
2303, chemin du Fleuve, Lévis (Québec) G6W 5P7

Septembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	4
Mot de la présidente du comité de sécurité publique	4
Mot du directeur	4
Mission, vision, valeurs	5
Surveillance du territoire	6
Prévention, relations communautaires et affaires publiques	7
Planification opérationnelle	8
Enquêtes criminelles	10
Coordination 9-1-1.....	12
Administration et soutien opérationnel.....	13
Annexes	14
1. Organigramme (au 31 décembre 2015)	14
2. Profil de notre personnel (au 31 décembre 2015)	16
2.1 Distribution des effectifs selon leur fonction.....	16
2.2 Distribution de notre personnel permanent par années de service	17
3. Profil budgétaire	17
3.1 Budget et environnement	17
3.2 Nos dépenses.....	17
3.3 Nos revenus.....	17
4. Statistiques opérationnelles.....	18
4.1 Vérification des antécédents judiciaires et des empêchements	18
4.2 Nature des cartes d'appel en 2015	18
4.3 Bilan des constats d'infraction	19
5. Bilan routier en 2015	20
6. Évolution des délits et des infractions en 2015	21
7. Statistiques des plaintes en déontologie policière entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2015	22

Mot du maire



Nous pouvons être fiers du travail quotidien accompli par nos policières et policiers pour assurer la sécurité de la population lévisienne. La baisse du taux de criminalité tout comme celle de l'ensemble des infractions ainsi que notre excellent bilan routier sont des indicateurs de performance incontestables. Les interventions de nos agents, appuyées par des activités de prévention et de sensibilisation, entraînent des résultats concluants sur tous les plans, comme indiqué dans le présent rapport.

En plus de faire de Lévis un endroit toujours plus sécuritaire, nous travaillons actuellement sur un projet rassembleur, celui de la construction d'une nouvelle centrale de police. Cet établissement, qui sera construit sur un emplacement stratégique, en plein centre de notre territoire, permettra d'accroître l'efficacité et la coordination au sein des équipes de policiers, policières et enquêteurs de notre ville. Le regroupement des activités de la Direction du service de police permettra d'offrir un meilleur service à nos citoyennes et citoyens.

Au nom de mes collègues du conseil municipal et en mon nom personnel, je tiens à féliciter l'ensemble des membres du personnel du Service de police de la Ville de Lévis pour leur dévouement et à les remercier de contribuer à assurer la pérennité d'un des milieux de vie les plus attrayants et sécuritaires au Canada.

Gilles Lehoullier
Maire de Lévis

Mot de la présidente



Vivre à Lévis, c'est vivre en sécurité grâce à des gens de confiance qui s'acquittent jour et nuit de leurs tâches avec conviction et dévouement.

À la lecture du présent rapport, vous serez à même de constater que nos policières et policiers, par leurs actions sur le terrain et leur implication dans notre communauté, contribuent quotidiennement à améliorer la sécurité de notre population.

Au nom de mes collègues du comité de sécurité publique, c'est avec plaisir que je souligne le professionnalisme de l'ensemble du personnel policier et civil du Service de police de la Ville de Lévis.

Janet Jones
Présidente du comité de sécurité publique

Mot du directeur



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2015 de notre service.

Je tiens d'abord à souligner le travail accompli par l'ensemble des membres du SPVL, civils et policiers. Exercer au sein d'un service de police n'est pas toujours chose facile, mais jour après jour, mes collègues sont présents auprès de la population et répondent aux appels quelle qu'en soit la nature. Que leur intervention soit directe ou en soutien, je suis fier de leur travail et les remercie de leur implication.

À la lecture de ce rapport, vous pourrez constater qu'en 2015, le SPVL a été impliqué en sécurité routière, notamment en participant aux opérations conjointes. Notre implication avec les partenaires policiers et du milieu s'est également confirmée en 2015 par notre participation à différents projets qui nous ont permis d'être plus près de la population et, de ce fait, de nos partenaires. Finalement, il faut noter une baisse de la criminalité et un bilan routier positif.

Soyez assurés que nous poursuivons sans cesse nos efforts pour contribuer à faire de Lévis une ville sécuritaire où il fait bon vivre.

Bonne lecture!

Yves Després
Directeur par intérim à la Direction du service de police de Lévis

Notre mission¹

Le Service de police de la Ville de Lévis (SPVL) a pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et les infractions aux règlements municipaux, et d'en rechercher les auteurs.

Dans la réalisation de sa mission, le SPVL assure la sécurité des personnes et des biens, coopère avec la communauté, sauvegarde les droits et les libertés, et respecte les victimes et leurs besoins.

À cette fin, le Service de police assure une présence policière permanente sur l'ensemble du territoire et vise à répondre aux besoins de la population à l'intérieur du mandat qu'il détient du conseil municipal et des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

Notre vision

Le Service de police de la Ville de Lévis est une équipe fière, dynamique et engagée, moderne et proactive, à l'écoute de la population et de ses besoins, misant sur la coopération avec l'ensemble de ses partenaires pour assumer son rôle de leader en matière de sécurité publique.

Nos valeurs

En plus d'adhérer aux valeurs de la Ville de Lévis, notre organisation est guidée dans l'accomplissement de sa mission par trois valeurs : l'intégrité, la fierté et le courage. Ces valeurs reflètent bien les mandats du Service de police et font dorénavant partie du code de valeurs de tout le personnel de l'organisation.

¹ Articles 48 et 69 de la Loi sur la police, L.R.Q., c. P-13.1.

SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

L'équipe de la Division de la surveillance du territoire, composée de quatre équipes rotatives dans lesquelles on retrouve un capitaine, deux sergents et vingt-deux agents, a la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité publique dans la Ville de Lévis. Les policières et les policiers affectés à cette division patrouillent le territoire et répondent aux appels d'urgence, traduisent les criminels devant les tribunaux pour les dossiers d'enquête de premier niveau² et appliquent le Code de la sécurité routière et les règlements municipaux lors des patrouilles régulières et des opérations ciblées.

« Textes-tue ? »

Cette opération nationale à laquelle le Service de police de la Ville de Lévis a participé s'est tenue du 23 au 29 mars. Les patrouilleurs ont uni leurs efforts afin de contrer la distraction au volant. Des opérations ciblant plus particulièrement l'utilisation du téléphone cellulaire ont été réalisées et plusieurs constats d'infraction ont été donnés.

« Sais-tu tout ce que tu manques ? »

Au cours de cette opération nationale, qui avait lieu du 11 au 17 mai 2015, le SPVL est intervenu de façon accrue en signifiant des constats d'infraction aux usagers de la route commettant des excès de vitesse. Rappelons que la vitesse est la première cause de collisions mortelles au Québec, d'où l'importance d'agir. Parallèlement à cette opération se tenait la Semaine canadienne de la sécurité routière à laquelle le Service de police a également participé.

Opération Ceinture

Du 15 au 21 juin 2015, le Service de police de la Ville de Lévis ainsi que l'ensemble des services de police du Québec ont participé activement à la 8^e édition de l'opération Ceinture. Au cours de cette semaine, les patrouilleuses et les patrouilleurs ont intensifié leurs interventions et leurs efforts de sensibilisation à l'importance du port de la ceinture de sécurité, et ce, pour tous les passagers à bord d'un véhicule.

Opération VACCIN

(Vérification accrue de la capacité de conduite — Intervention nationale)

À l'approche des fêtes, de nombreux contrôles ont été effectués lors de l'opération VACCIN afin de sensibiliser les usagers de la route aux risques associés à la conduite avec les capacités affaiblies, que ce soit par l'alcool ou la drogue. Cette opération d'envergure a rassemblé, encore cette année, tous les services de police du Québec.

Bilan de l'opération VACCIN 2015

- 2 opérations, dont une conjointe avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Québec et Contrôle routier Québec
- 1 026 conducteurs interpellés
- 13 tests de dépistage pour l'alcool
- 1 arrestation pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool
- 1 constat donné en vertu du Code de la sécurité routière
- 2 véhicules remisés

Mesure du bruit des motos et des cyclomoteurs par sonomètre

En 2015, le Service de police a participé au projet pilote de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour mesurer par sonomètre le niveau de bruit (décibels) émis par le système d'échappement des motos et des cyclomoteurs. Dans le cadre de ce projet, la SAAQ a fourni un appareil au Service de police afin de recueillir des informations sur l'application de la nouvelle méthode de mesure par sonomètre, afin de la bonifier, si nécessaire. Le projet avait également pour but de valider les paramètres de contrôle, avant de proposer une modification au Code de la sécurité routière ou à ses règlements. Au SPVL, des patrouilleuses et des patrouilleurs sur chaque équipe rotative ont reçu une formation sur l'utilisation de l'appareil. Ils ont ainsi pu participer à quelques opérations planifiées.

² Une enquête de premier niveau comprend les crimes de flagrant délit où il y a arrestation pour lesquels le policier possède les informations requises pour poursuivre et les crimes qui peuvent être traités comme infraction sommaire ou acte criminel. Ces crimes ne sont pas liés à une concentration, ne nécessitent pas de démarches exhaustives à l'extérieur du territoire, l'auteur ou les auteurs ne présentent pas d'intérêt particulier en regard d'autres dossiers et ne demandent pas un suivi soutenu sur une longue période.

Opération déchiquetage 2015

Le 11 avril 2015 se tenait l'opération déchiquetage à l'hôtel de ville de Lévis. À cette occasion, la population lévisienne a pu se départir de ses documents personnels tels que les relevés de carte de crédit, factures et autres. L'activité a permis de détruire près de 14 tonnes de documents, soit tout près de 5 tonnes de plus que l'année dernière, ce qui en fait un succès. On peut facilement conclure que cette opération est fortement appréciée des citoyens.

Activités de la Fête du Canada

À l'occasion de la Fête du Canada, le Service de police a participé à la fête familiale qui avait lieu au Fort Numéro-Un de Lévis. Sur place, les policières et les policiers ont pu échanger avec la population et remettre divers objets promotionnels aux tout-petits. Les différents véhicules du service, tels les motos, les véhicules tout-terrain et le fourgon cellulaire, étaient présents pour l'occasion. Dans un esprit de sensibilisation et de prévention, les curieuses et les curieux ont pu constater l'importance du port de la ceinture de sécurité grâce au véhicule tonneau sur place. La présence du SPVL a été un succès sur toute la ligne, car elle a permis aux policières et aux policiers de sensibiliser la population sur divers sujets, en plus de faire de la prévention.

Projet GUES Prix d'excellence Intersection 2015

C'est lors de la soirée reconnaissance du Séminaire Intersection du ministère de la Sécurité publique, en 2015, que les partenaires lévisiens du projet GUES (Gang utilisation exploitation sexuelle) se sont vu remettre le Prix d'excellence Intersection 2015. Ce prix vise à récompenser un ou des projets contribuant à développer et à promouvoir l'approche de police communautaire.

Le projet, qui est une première au Québec, vise la prévention de l'exploitation sexuelle chez les jeunes en lien avec les nouvelles technologies. Pour ce faire, une intervenante sociale de l'organisme lévisien À tire-d'aile CALACS et un agent en milieu scolaire du Service de police animent des ateliers auprès des jeunes de 12 à 25 ans et donnent des conférences à l'intention des parents.

PRÉVENTION, RELATIONS COMMUNAUTAIRES ET AFFAIRES PUBLIQUES

Cette division a la responsabilité d'élaborer et d'implanter des programmes de prévention dans la communauté. Elle peut également compter sur une équipe d'agentes et d'agents en milieu scolaire, présents dans les écoles secondaires de la ville de Lévis, et sur les agentes et agents relationnistes, qui diffusent l'information aux représentants des médias ainsi qu'aux citoyennes et citoyens.

PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE

Les policières et policiers affectés à la planification opérationnelle ont la responsabilité de faire respecter le Code de la sécurité routière et la réglementation municipale en matière de circulation sur tout le territoire. Pour accomplir ce mandat, la Division de la planification opérationnelle et des enquêtes met à contribution l'unité de sécurité routière et les patrouilles spécialisées : les vélos, les motoneiges et les véhicules tout-terrain. La Division remplit également le mandat de la planification ainsi que de la préparation des événements festifs et des situations d'exception.

Escouade des motoneiges

En préparation de la saison hivernale, les policières et les policiers de Lévis étaient présents au Salon des sports récréatifs motorisés, qui s'est tenu du 24 au 26 octobre 2015. Sur place, les membres de l'escouade, accompagnés de l'équipe de la Division des relations communautaires et des affaires publiques, ont répondu aux questions des participantes et des participants en plus de les sensibiliser aux bonnes pratiques de ce sport.

Notre escouade motoneige s'est également mobilisée lors des journées portes ouvertes de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ). En partenariat avec les responsables de la FCMQ, l'escouade a effectué 6 barrages dans les sentiers; plus de 200 vérifications ont été faites et 12 constats d'infraction ont été donnés.

Bilan de la saison 2015 :

- 80 jours de patrouille
- 25 barrages
- 220 constats donnés

Escouade des vélos

Dans le but d'assurer une présence active sur l'ensemble du réseau des pistes cyclables et des parcs de la Ville de Lévis, notre escouade à vélo a encore effectué plusieurs journées de patrouille en 2015.

En plus des activités régulières, les policières et les policiers ont participé à une activité organisée par la Division des relations communautaires et des affaires publiques au parc Saint-Laurent. En offrant le service de burinage des vélos sur place, les membres du personnel ont pu échanger avec la population.

Présente lors des Grands Feux Loto-Québec et à Festivent, l'escouade à vélo a assuré une présence active dans la foule et dans les différents parcs aux abords des deux sites. Sa mobilité lui a permis de répondre rapidement aux différents appels.

Bilan de la saison 2015

- 50 jours de patrouille
- 15 constats donnés

Simulation d'accident

En mai 2015, le Service de police a participé à une simulation organisée par l'Hôtel-Dieu de Lévis dans le but de tester la capacité de l'hôpital à gérer un « code orange », soit un événement impliquant un grand nombre de personnes blessées lors d'un sinistre. L'exercice mettait en scène un chauffeur d'autobus scolaire qui avait perdu le contrôle de son autobus, occupé par de nombreux enfants, dans la côte Rochette. Il terminait sa course en percutant ainsi un véhicule sur la rue Saint-Laurent. À bord de la voiture se trouvaient quatre blessés : un homme, une femme enceinte et deux enfants. Sur les lieux, on retrouvait une quarantaine de blessés et quelques décès. Cette simulation a permis aux services d'urgence (policiers, pompiers et ambulanciers) de travailler ensemble et d'évaluer le temps de réponse pour chacun de même que leurs protocoles d'intervention lors de ce type d'événement. Cette simulation a permis au SPVL de démontrer sa capacité à intervenir en assistance à un autre service et à assumer son rôle lors d'une telle situation d'urgence.

Programme de formation axé sur les situations d'exception

Dans la continuité des formations sur les situations d'exception données aux membres du personnel, en 2015, le Service de police a mis sur pied une formation axée sur des simulations qui avaient pour but d'évaluer la réponse des premiers intervenants de gestion lors des situations d'exception. De telles situations demandent une excellente collaboration entre les intervenants des différents niveaux de coordination. Cette formation s'adressait aux capitaines et aux sergents du SPVL, qui ont dû intervenir et gérer diverses situations d'exception susceptibles de survenir sur le territoire lévisien. Le tout s'est conclu par la mise en place de nouvelles procédures et la mise à jour des procédures et processus de gestion des situations d'exception.

Événements festifs

En 2015, de nombreux événements festifs ont eu lieu à Lévis. Chacun d'eux a nécessité la préparation d'un plan d'opération ainsi que la mobilisation de l'organisation et des partenaires événementiels. Voici quelques événements qui ont mobilisé le Service de police :

- Défi des dames de cœur
- Demi-marathon international *Oasis de Lévis*
- Festival Jazz Etcetera de Lévis
- Festivent
- Grands Feux Loto-Québec
- Marathon SSQ Lévis-Québec
- Fête nationale du Québec
- Halloween
- Grand défi Pierre-Lavoie

ENQUÊTES CRIMINELLES

Les policières et les policiers ainsi que les membres du personnel civil affectés aux enquêtes œuvrent dans plusieurs champs d'activité. Ils ont notamment la responsabilité d'enquêter sur les infractions au Code criminel, de soumettre les dossiers d'enquête à la cour, d'alimenter les différentes banques de données policières et d'assurer la gestion des pièces à conviction.

Champs d'activité :

- Enquêtes
- Renseignements criminels
- Identité judiciaire
- Liaison avec les tribunaux
- Programme Actions concertées pour contrer les économies souterraines - Alcool (ACCES Alcool)
- Pièces à conviction
- Module d'information policière (MIP)

Projet Maverick

Le 19 février 2015, l'équipe des enquêtes du SPVL, le groupe d'intervention de la Sûreté du Québec, des policiers du poste de la MRC Lotbinière ainsi que du Service de police de l'agglomération de Longueuil ont procédé à l'arrestation de quatre personnes en lien avec deux dossiers d'invasion de domicile et de vol qualifié survenus en 2014 sur le territoire de la ville de Lévis. Ces quatre personnes ont comparu au Palais de justice de Québec sous des accusations de :

- Vol qualifié, avoir braqué une arme à feu
- Voies de fait
- Menaces
- Séquestration
- Vol de véhicule
- Complot

Arrestation d'une personne recherchée

Le Service de police de la Ville de Lévis en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ont procédé, le 14 août 2015, à l'arrestation d'un individu recherché par notre service depuis 2007 relativement à des dossiers d'agression à caractère sexuel sur quatre victimes mineures. Le suspect ayant quitté le pays à la suite de la délivrance du mandat d'arrestation, le Bureau des enquêtes criminelles n'avait pu exécuter ledit mandat. Toutefois, le 1^{er} août 2015, l'individu a fait l'objet d'un contrôle par l'ASFC, en Colombie-Britannique, qui nous a contactés afin de nous informer de son retour au pays. Quelques jours plus tard, soit le 14 août, la GRC procédait à son arrestation alors qu'il s'apprêtait à quitter le pays à nouveau. Le suspect a été rapatrié au Québec afin de comparaître au Palais de justice de Québec.

Arrestations et perquisitions

25 juin 2015

Le Bureau des enquêtes criminelles du Service de police a procédé à une perquisition en matière de stupéfiants. Cette opération a mené à l'arrestation de deux résidents de Lévis et a permis de saisir plusieurs articles et substances totalisant plus de 2 000 \$ ainsi qu'un véhicule d'une valeur de 15 000 \$ à titre de bien infractionnel :

- 100 g d'ecstasy
- 95 g de haschisch
- 2,4 g de champignons magiques
- 2,8 g de cannabis
- 3,5 g de cocaïne
- Matériel servant à la vente

23 septembre 2015

Le Bureau des enquêtes criminelles du Service de police de la Ville de Lévis, en collaboration avec le groupe d'intervention du Service de police de la Ville de Québec, a procédé à une perquisition en matière de stupéfiants sur le territoire de la ville de Québec. Un homme et une femme ont été arrêtés, et l'opération a permis de saisir plusieurs articles et substances totalisant un montant de plus de 2 500 \$, en plus d'une moto CBR 900 1998 à titre de bien infractionnel :

- 540 comprimés de méthamphétamine
- 11 g de cannabis
- Une balance
- Plusieurs téléphones cellulaires
- 900 \$ en argent

Projet des agents d'enquête jeunesse avec le Centre jeunesse

À l'hiver 2015, nos agentes et nos agents d'enquête jeunesse ont initié une rencontre avec les intervenantes et les intervenants du Centre jeunesse de Lévis du CISSS Chaudière-Appalaches et les jeunes filles qui y sont hébergées. Cette rencontre avait pour but de tisser des liens de confiance et de sensibiliser les jeunes filles à la problématique de la prostitution juvénile. Des échanges ont eu lieu sur divers sujets, et l'équipe d'enquête jeunesse a terminé sa visite avec une présentation. Ce projet est une réussite pour le SPVL, puisqu'il a permis d'améliorer les échanges avec les intervenants, mais aussi d'obtenir une meilleure collaboration des jeunes filles, notamment dans les dossiers de fugues.

Module d'information policière (MIP)

En 2015, il y a eu 103 622 données inscrites au Module d'information policière (MIP) à la suite de 10 088 dossiers opérationnels produits par notre service. Cela a généré 16 651 données au système du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) dans les fichiers de personnes, de véhicules, de biens et de navigation. Au total, 2 279 587 interrogations ont été effectuées au réseau du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ), qui regroupe le MIP, le CIPC et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). En 2015, 128 791 données ont été mises à jour au MIP et au CIPC du réseau du CRPQ.

COORDINATION 9-1-1

Le Centre d'urgence 9-1-1 et de répartition policière et incendie reçoit les appels de plusieurs municipalités au Québec et les traite selon leur nature et leur priorité. Par la suite, elle les répartit ou les transfère aux services d'urgence concernés, en plus d'offrir son soutien aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux intervenants.

Le Centre 9-1-1

Au 31 décembre 2015, le Centre 9-1-1 de Lévis desservait 43 municipalités regroupant environ 315 000 personnes. Ces villes font partie de huit MRC ou regroupements « hors MRC » couvrant plusieurs régions du Québec : de Lévis, à l'est, à Salaberry-de-Valleyfield, à l'ouest; et de Saint-Marc-des-Carières, au nord, à Stanstead, au sud, près de la frontière américaine (État du Vermont).

Le Centre de Lévis a réparti :

- Les policiers de quatre services de police différents, soit ceux de Lévis, de Bromont, des Abénakis et de Sainte-Marie³
- Les pompiers d'une quarantaine de services incendie

Types d'appels :

- Les appels de nature « santé » sont transférés au centre de répartition d'appels santé du territoire concerné;
- Les appels de nature « incendie » sont traités par le Centre 9-1-1 de Lévis pour la quasi-totalité des villes desservies;
- Les appels de nature « police » sont traités directement par le Centre 9-1-1 de Lévis pour Lévis, Bromont, des Abénakis et Sainte-Marie. Les autres appels 9-1-1 primaires en provenance des autres municipalités sont transférés à la Sûreté du Québec ou à la régie de police responsable du secteur concerné.

Déménagement du Centre d'urgence 9-1-1

Au cours du mois d'octobre 2015, la Ville de Lévis a procédé au déménagement du Centre 9-1-1 dans de nouveaux locaux plus modernes. Le déménagement s'est fait en deux étapes : d'abord, le transfert de la téléphonie pour la prise d'appels, et ensuite, le transfert de la radiocommunication pour la répartition des intervenants d'urgence. Lors de cette étape, le personnel du centre d'urgence a travaillé, de façon simultanée, dans trois différents locaux : le nouveau centre, le centre de relève et l'ancien centre, pour permettre le débranchement, le transport et la réinstallation des systèmes et des équipements. Ce déménagement complexe s'est effectué sans interruption de service auprès des citoyennes et des citoyens ainsi qu'auprès des intervenants.

³ Le Service de police de Sainte-Marie a été intégré à la Sûreté du Québec le 16 octobre 2015, date à laquelle le Centre 9-1-1 a cessé de répartir les appels directement aux patrouilleurs. Toutefois, le Centre 9-1-1 de Lévis continue d'offrir le service primaire auprès de cette municipalité.

ADMINISTRATION ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL

Formation

Nos actions en matière de formation sont guidées par les orientations du plan triennal de formation 2014-2015-2016, misant sur la valorisation du personnel par le développement d'une autonomie professionnelle responsable axée sur le développement des compétences.

En 2015, un total de 13 683 heures ont été allouées à la formation. Ces heures ont été réparties dans les secteurs d'activité suivants :

- Surveillance du territoire
8 085 heures
- Planification opérationnelle et enquêtes
4 112 heures
- Affaires publiques, relations avec la communauté et prévention
253 heures
- Administration et soutien opérationnel
1 233 heures

Vérification des antécédents judiciaires et empêchements

L'année 2015 a été marquée par plusieurs changements en matière de vérification des antécédents judiciaires. En plus des protocoles d'entente déjà existants, le SPVL a signé des protocoles avec les résidences privées pour aînés au cours de l'année. De plus, le Service de police effectue maintenant les vérifications en vertu de la Loi concernant les services de transport par taxi. Enfin, depuis l'automne 2015, le SPVL a modifié son offre de service de vérification des antécédents judiciaires et des empêchements. Compte tenu des nouvelles obligations en la matière, la vérification d'antécédents judiciaires et le service d'empreintes digitales à des fins civiles ne sont plus offerts.

Vérification exigée par un organisme avec protocole d'entente :

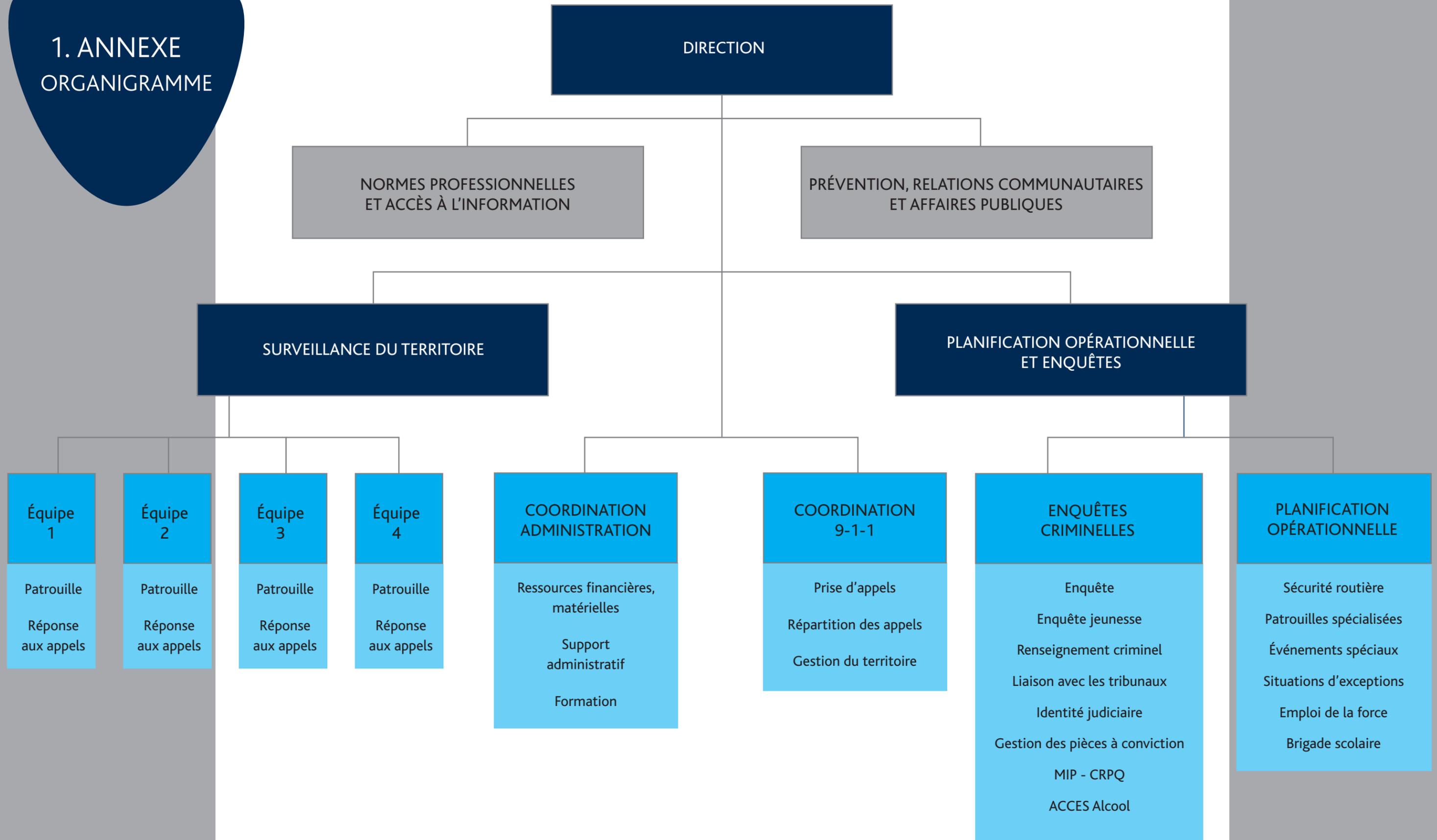
- Écoles et transporteurs scolaires
- Résidences privées pour aînés
- Centres de la petite enfance, services de garde en milieu familial et garderies
- Organismes partenaires de la Ville

Autres vérifications :

- Vérification en vertu de la Loi concernant les services de transport par taxi.

Cette division a comme principal mandat la gestion financière et matérielle du Service de police. Elle coordonne également les formations offertes au personnel.

1. ANNEXE ORGANIGRAMME



2. PROFIL DE NOTRE PERSONNEL (au 31 décembre 2015)

2.1 DISTRIBUTION DES EFFECTIFS SELON LEUR FONCTION

PERSONNEL POLICIER — FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Directeur	1
Inspecteur-chef/inspectrice-chef	2
Capitaine à la planification opérationnelle	1
Capitaine à la surveillance du territoire	4
Capitaine aux enquêtes	1
Sergent/sergente des équipes à la surveillance du territoire	8
Sergent aux relations communautaires et aux affaires publiques	1
Sergent à la sécurité routière	1
Sergent-détective principal/sergente-détective principale	2
Sergent-détective/sergente-détective	19
Agent/agent(e) d'enquête jeunesse	2
Policier/policière à la surveillance du territoire	92
Agent/agent(e) à la sécurité routière	7
Agent de liaison	2
Agent/agent(e) aux relations communautaires et aux affaires publiques	3
Agent de formation	1
Technicien en identité judiciaire	2
Agent de renseignements criminels	1
Agent/agent(e) à l'accueil	2
Policier/policière temporaire	25
TOTAL DU PERSONNEL POLICIER	177

PERSONNEL CIVIL — FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Coordonnateur/coordonnatrice	2
Gestionnaire de projets corporatifs	1
Conseillère en soutien opérationnel	1
Analyste en renseignements criminels	1
Agent(e) principale à l'information policière	1
Répartiteur principal/répartitrice principale	2
Agent(e) d'administration	1
Secrétaire	9
Préposé à la sécurité publique	2
Commis secrétaire	1
Préposé/préposée à l'information policière	4
Répartiteur/répartitrice 9-1-1	18
Commis aux pièces à conviction et équipements	2
Brigadier/brigadière scolaire	54
Répartiteur/répartitrice temporaire 9-1-1	18
TOTAL DU PERSONNEL CIVIL	117

2.2 DISTRIBUTION DE NOTRE PERSONNEL PERMANENT PAR NOMBRE D'ANNÉES DE SERVICE

ANNÉES DE SERVICE	NOMBRE D'EMPLOYÉS ⁴
Moins de 6 années	8
6 à 10 années	64
11 à 15 années	24
16 à 20 années	26
21 à 25 années	48
26 années et plus	29

3.1 BUDGET ET ENVIRONNEMENT

BUDGET ET ENVIRONNEMENT	2014 (\$)	2015 (\$)
Budget du Service de police	23 750 798	26 486 804
Budget de la Ville de Lévis	231 525 000	237 900 000
Budget Serv. de police/ budget de la Ville	10 %	11 %
Population	142 210 ⁵	144 147 ⁶
Coût du service par personne	167	184

3.2 NOS DÉPENSES

DÉPENSES	Réel au 31 déc. 2015 (\$)
Rémunération du personnel	20 678 661
Cotisations de l'employeur	4 850 596
Transport et communication	74 886
Services professionnels	879 769
Location et achat d'équipement	466 246
Subventions	136 188

TOTAL DES DÉPENSES 27 086 346

3.3 NOS REVENUS

REVENUS	Réel au 31 déc. 2015 (\$)
Revenus de la centrale 9-1-1	1 614 935
Vérifications d'antécédents judiciaires	112 675
Perception des frais divers	144 403
Revenus du contrôle d'animaux domestiques	927 957
Perception pour prêts de service	140 989

TOTAL DES REVENUS 2 940 959

3. PROFIL BUDGÉTAIRE

⁴ Ce nombre exclut les brigadières et les brigadiers.

⁵ ville.levis.qc.ca/la-ville/statistiques/ • Site Internet de la Ville de Lévis (Consultation en ligne le 2015-05-07)

⁶ ville.levis.qc.ca/la-ville/statistiques/ • Site Internet de la Ville de Lévis (Consultation en ligne le 2016-07-25)

4. STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

4.1 VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

TYPES DE VÉRIFICATIONS	NOMBRE DE VÉRIFICATIONS
Écoles privées	408
Centres de la petite enfance (CPE) et garderies	767
Organismes partenaires	1 611
Responsables auprès de personnes vulnérables (RPV)	120
Demandes de vérification de casier judiciaire (incluant les taxis)	607
Demandes de pardon	61
Résidences privées pour aînés (RPA)	68
Empreintes digitales	76
TOTAL	3 718

4.2 RÉPARTITION DES CARTES D'APPEL « POLICE » PAR NATURE EN 2015 (100 CAS ET PLUS)

NATURE	TOTAL
Assistance à une personne	11 509
Appel 9-1-1 non fondé, sans vocal	5 670
Alarme intrusion/vol	3 351
Accident matériel	3 126
Présence policière/surveillance/témoignage à la cour	1 592
Appel pour voirie/Hydro/câble/autre	1 487
Plainte du public/bruit	1 358
Appel en lien avec un animal	1 300
Circulation	1 297
Vol	1 273
Chicane (famille, voisin, entre individus)	988
Accident/délit de fuite	967
Assistance – service d'urgence (police, incendie, ambulance)	770
Personne suspecte/rôdeur/interpellé	755
Personne en détresse/en crise/avec trouble de santé mentale	753
Méfait	741
Alarme/Programme PAIR	655
Règlement municipal	654
Véhicule saisi/abandonné/retrouvé/remisé	616
Accident avec blessé	593
Exécution de mandat	492
Voies de fait	468
Conduite avec capacité affaiblie	422
Conduite avec capacité affaiblie/dangereuse/rage au volant	373
Objet perdu ou trouvé	359
Introduction par effraction	345
Bris probation/engagement	341
Disparition/fugue	340
Profération de menaces	334
Intervention policière	331
Constataction de dommages	316
Fraude/fausse monnaie/monnaie contrefaite	312
Tentative de suicide	280
Harcèlement	236
Conseil à un citoyen/affaire civile	233
Drogue (culture, possession, production, trafic)	219
Demande d'escorte policière	202
Personne se rapportant (liberté conditionnelle/prise d'empreintes)	200
Information du public	192
Alarme bouton de panique/détresse	164
Vol de véhicule	104

4.3 BILAN DES CONSTATS

Voici le bilan général des constats d'infraction en 2014 et 2015

CATÉGORIES DES CONSTATS D'INFRACTION DONNÉS	2014	2015
Infractions liées à la circulation	14 416	14 369
Infractions liées au stationnement	5 598	5 991
Infractions liées au règlement – Paix et bon ordre (RV-2010-09-41) et Piste cyclable (RV-2010-09-78)	680	774
TOTAL	20 694	21 134

Voici le bilan détaillé, par catégorie, pour les constats donnés pour les infractions liées à la circulation et celles liées à la paix et au bon ordre.

CATÉGORIES DES CONSTATS D'INFRACTION DONNÉS RELATIVEMENT À LA CIRCULATION	2014	2015
Immatriculation	29	382
Non porteur – immatriculation	333	363
Non porteur – assurance	798	935
Permis de conduire	101	423
Non porteur – permis de conduire	210	221
Cellulaire au volant	493	523
Silencieux non conforme	387	566
Vitesse	6 653	5 916
Virage à droite sur feu rouge	82	75
Feux de circulation	476	588
Arrêt obligatoire	947	975
Port de la ceinture de sécurité	367	352
Dépassement d'un autobus scolaire	16	13
Autres	3 524	3 037
TOTAL CIRCULATION	14 416	14 369

CATÉGORIES DES CONSTATS D'INFRACTION DONNÉS RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL	2014	2015
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paix et bon ordre (RV-2010-09-41) ▪ Piste cyclable (RV-2010-09-78) 		
Bruit	51	61
Injure à un policier	204	232
Consommation de boisson alcoolique	19	21
Ivresse	127	163
Refus de quitter un lieu	7	5
Présence non autorisée dans les parcs	41	36
Autres	231	256
TOTAL PAIX ET BON ORDRE, ET PISTE CYCLABLE	680	774

5. BILAN ROUTIER EN 2015

ACCIDENTS DE LA ROUTE	2011	2012	2013	2014	2015	Variation entre 2014 et 2015
Collision mortelle	4	5	3	3	4	33 %*
Collision avec blessé	606	614	548	560	552	-1 %
Collision dommage matériel + de 2 000 \$	1 424	1 415	1 352	1 386	1 279	-8 %
Collision dommage matériel - de 2 000 \$	717	635	702	642	646	1 %
Collision mortelle hors chemin public	1	0	0	0	1	100 %
Collision avec blessé hors chemin public	2	0	0	2	5	150 %
Collision dommage matériel + de 2 000 \$ hors chemin public	155	157	196	184	148	-20 %
Collision dommage matériel - de 2 000 \$ hors chemin public	278	302	299	293	275	-6 %
Collision avec délit de fuite – Code de la sécurité routière	673	540	83**	18	25	39 %
Incendie d'un véhicule en mouvement	2	0	0	0	0	
Total	3 862	3 668	3 183	3 088	2 935	-5 %

* Bien qu'une hausse de 33 % puisse sembler alarmante, elle ne représente qu'un accident de plus que l'année précédente. Quatre accidents mortels représentent la moyenne annuelle de 2010 à 2014.

** Un changement dans le traitement des dossiers de délit de fuite fut apporté en octobre 2012. Ces derniers sont maintenant comptabilisés en tant qu'infractions criminelles reliées à la circulation, ce qui explique cette importante diminution.

6. ÉVOLUTION DES DÉLITS ET DES INFRACTIONS EN 2015

CATÉGORIES D'INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL ET AUX LOIS FÉDÉRALES	2011	2012	2013	2014	2015	Variation entre 2014 et 2015
Crime contre la personne	796	811	815	811	721	-11 %
Crime contre la propriété	2 751	2 244	1 879	1 681	1 647	-2 %
Autres infractions au Code criminel	518	500	499	332	315	-5 %
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS)	379	300	316	384	346	-10 %
Autres lois fédérales	46	39	29	17	10	-41 %
Délits criminels à la circulation (incluant les délits de fuite sans victime)	507	651	1 127	1 135	953	-16 %
Total	4 997	4 545	4 665	4 545	4 185	-8 %

7. STATISTIQUES DES PLAINTES EN DÉONTOLOGIE POLICIÈRE⁷ (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015)

PLAINTES REÇUES		NOMBRE DE DOSSIERS	NOMBRE DE POLICIERS
Nombre de plaintes		31	43
DÉCISIONS PRISES À LA RÉCEPTION DES PLAINTES			
Enquête		1	4
Conciliation		9	13
Refus d'enquêter		15	18
Désistement		0	0
TRAITEMENT DES DOSSIERS EN CONCILIATION OBLIGATOIRE			
Conciliation obligatoire		9	
Arrêt de la conciliation		1	
Conciliation réussie		3	
Échec de la conciliation		0	
Désistement		0	
TRAITEMENT DES DOSSIERS QUI FONT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE			
Enquête décrétée à la réception de la plainte et à la suite d'un arrêt ou d'un échec de la conciliation	Sans enquête criminelle	1	
	Avec enquête criminelle	1	
Enquête en cours, ou en cours de complément		0	
Rapport d'enquête ou de complément soumis (attente de décision)		0	
Arrêt de l'enquête		0	
Rejet de la plainte après l'enquête		1	
Offre de conciliation facultative		0	
Citation devant le Comité de déontologie policière		0	
Désistement		0	

7 Statistiques officielles des plaintes formulées au Commissaire à la déontologie policière.



RAPPORT ANNUEL

DIRECTION DU SERVICE DE POLICE

2015